

ECLAIRAGES : Alerte au désengagement culturel de la Confédération

Date de parution: Mercredi 24 septembre 2008

Auteur: Hans Rudolf Reust

Hans Rudolf Reust, président de la Commission fédérale d'art, met en garde contre le risque d'affaiblissement et de dispersion d'un encouragement à la culture renvoyé aux cantons.

La Suisse n'est pas seulement économiquement prospère: elle dispose aussi d'une richesse artistique exceptionnelle. Présents en nombre dans les expositions internationales, promus parfois vedettes mondiales - que l'on songe à la notoriété de Herzog & de Meuron, de Fischli & Weiss, d'Alfredo Haeblerli -, appréciés et demandés aux quatre coins de la planète, les architectes, artistes et designers multiplient les succès en une proportion sans rapport avec la petitesse du pays.

Cette fertilité, qui n'est pas le seul fait des arts visuels, représente une forte contribution au renom de la Suisse; ce qui ne va pas sans importantes retombées en termes d'image ainsi que d'affaires. On peut le dire sans exagérer: aujourd'hui, la Suisse bénéficie largement de ses artistes. Or, en lieu et place de la reconnaissance et de la fierté, encouragements essentiels d'un pays à l'égard de ses artistes, la Confédération, en un mouvement inverse, semble tentée par le désengagement, voire l'outsourcing du domaine culturel. Cette évolution met en alerte les présidents des Commissions fédérales chargées l'une de l'art, l'autre du design.

La loi sur l'encouragement de la culture, actuellement en discussion au Conseil national, prévoit de concentrer l'action de la Confédération entre les mains d'une institution unique, la Fondation Pro Helvetia. Ce qui ne va pas sans avantages: meilleure coordination des interventions, meilleure exploitation des ressources, meilleure visibilité. Ni sans l'inconvénient d'une vulnérabilité accrue, car l'institution, disposant de l'ensemble du budget alloué à la culture, se trouvera à la merci de toutes les humeurs politiques.

Une majorité de la commission parlementaire compétente se déclare favorable à cette proposition. Sans y objecter, les présidents des Commissions d'art et de design insistent sur les principes fondamentaux d'indépendance et de compétence professionnelle qui ont contribué à la qualité et au succès actuels. Les commissions assurent la représentation des différentes parties du pays, des différents métiers (artistes, designers, curatrices, médiateurs) et comportent l'une et l'autre une majorité de femmes. Dépositaires de mémoire, puisque la participation y est de huit ans, elles se renouvellent constamment aussi et changent de configuration tous les deux ans. Les futures instances de décision pourraient s'inspirer de ce modèle qui a fait ses preuves.

Les dynamiques d'encouragement, correspondant aux besoins respectifs des différentes expressions et à leur médiation, doivent être poursuivies. Il s'agit d'éviter que le cercle des détenteurs du pouvoir d'intervention dans le domaine culturel ne soit trop étroit. Que le poids de Zurich n'augmente au détriment des autres régions. Que l'encouragement, désormais renvoyé pour l'essentiel à la responsabilité des cantons, ne s'affaiblisse et ne se disperse. Et que, de ce fait, le soutien aux zones minoritaires et aux expressions expérimentales ne disparaisse entièrement.

«Les artistes attendent de la Confédération qu'elle élabore, pour elle-même comme pour la Fondation Pro Helvetia, des formes nouvelles et originales», estime Silvie Defraoui, pionnière des médias mixtes et enseignante chevronnée. Comme elle, les présidents des Commissions fédérales d'art et de design considèrent que la Confédération ne peut se délester de sa responsabilité à l'égard de la culture au moment même où elle entend l'encourager.

© Le Temps. Droits de reproduction et de diffusion réservés. www.letemps.ch